

## Déclaration liminaire de l'intersyndicale CGT-CFDT-SUD au CTP de l'Insee du 18 septembre 2012

Cet été, un quotidien de référence a attaqué violemment l'Insee sur la méthode et les **résultats du recensement**. Nous ne considérons pas que l'Insee soit inattaquable., Cependant la nature et la violence de l'attaque, doit nous amener à réfléchir aux raisons de cette dernière. Au-delà, quelles sont les attentes des collectivités locales ?. Malgré la mauvaise foi de certains arguments repris dans l'article, nous avons toutefois noté la difficulté pour l'Insee à expliquer à la fois que des chiffres sortent tous les ans, mais qu'il n'est pas pertinent de commenter ces évolutions année par année.

Cet épisode conforte notre analyse que l'indépendance de l'Insee passe par sa crédibilité et sa capacité à répondre aux besoins de la société, y compris au niveau local. Pour cela nous ne pouvons que réitérer notre demande d'implantations fortes dans toutes les régions, permettant le lien nécessaire au dialogue, à l'écoute, et à la nécessaire adaptation de l'Institut aux demandes qui nous sont faites.

Ce sujet renvoie donc pleinement à notre sujet de ce jour.

Lors du comité technique activité de l'an dernier nous faisons un bilan très négatif du projet ambition 2015 pour l'Insee, et demandions la révision des restructurations qu'il impliquait. Cette année, notre analyse reste la même.

Suite aux élections, le contexte politique a changé. Pour nous ce changement doit permettre une révision nette des projets en cours, qui aboutissent pour l'instant à des abandons de missions, à la fragilisation des établissements régionaux, à des mutualisations induisant une baisse de qualité des services rendus.

### En positif pour nous cela veut dire :

- d'obtenir des moyens humains et financiers à la hauteur des missions de l'Insee ;
- de maintenir des travaux diversifiés, innovants et de qualité dans l'ensemble des sites de l'institut ;
- de relancer la production statistique, notamment en matière d'enquêtes, y compris régionales, locales ;
- de maintenir une production de données localisées au plus près du terrain, notamment en matière d'emploi et d'appareil productif ;
- de maintenir un service informatique de qualité indispensable aux missions de l'Insee, et ce dans tous les établissements;
- de maintenir toutes les fonctions de la sphère ressources humaines dans tous les établissements ;
- de se donner les moyens en matière de formation et de permettre à tous les agents de suivre les formations dont ils ont besoin ;
- d'obtenir des carrières valorisantes pour tous les agents quel que soit leur statut et leur grade ;
- de préserver l'indépendance et la déontologie de la Statistique Publique.

Depuis l'an dernier est-ce que l'Insee a changé ?

Certes la difficulté pour la direction d'aboutir sur les restructurations de la DG a permis d'éviter le pire pour la direction de la méthodologie. Le constat des difficultés a rendu inéluctable une expertise externe permettant d'analyser les dysfonctionnements.

Pour autant le traitement du **dossier informatique** montre que les progrès sont encore devant nous. En effet, le traitement de ce dossier, est à tout point de vue inadmissible. Au mois de juillet, sans concertation, les agents de l'informatique, et encore pas toutes celles et ceux concernés, reçoivent une note s'apparentant à un vrai schéma directeur informatique.

Suppression de postes, accélération des passages de témoins sur les travaux...plus de cent agents sur le carreau et avec ça, tout le monde doit être content !

Du côté d'Aix, nous signalions en juin dernier à quel point l'organisation de la casse des travaux à l'oeuvre en ce moment était préjudiciable à la santé des agents. Quelle prise en compte de cette souffrance générée par la direction ? lors du groupe de travail de la semaine dernière, cette souffrance a été niée, et aucune réponse positive n'a été apportée aux agents.

Nous voulons en finir avec ce type de pratique. Nous pensons qu'il est possible à la fois de moderniser l'Institut, tout en reconnaissant et mettant à profit le professionnalisme et les qualifications des agents. Sur l'informatique il est possible que l'Insee demeure performant en maintenant ses sites actuels, et en engageant de nouveaux travaux sur le site de Metz.

Il faut pour cela changer du tout au tout la méthode. Il ne tient qu'à vous de le faire.

Nous reviendrons point par point sur les **3 documents** discutés dans des groupes de travail : le protocole handicap, le plan égalité professionnelle et la charte des temps.

Nous pouvons signaler notre satisfaction de la finalisation du **protocole handicap**. Pour le **plan égalité**, si nous pouvons nous féliciter de l'ambition notifiée à l'écrit, et de l'impulsion qui est donnée, nous regrettons cependant fortement que la lutte contre ces inégalités n'aille pas jusqu'à offrir des rémunérations correctes aux enquêteurs et enquêtrices. Ces dernières constituent 85% d'un corps qui est toujours précaire.

Sur la **charte des temps**, la discussion n'a pour l'instant pas permis de prendre en compte toutes nos remarques. Nous espérons cependant que nous pourrions effacer ces désaccords en séance.

Sur le point de la **Sécurité des Systèmes d'Information**, le rapport produit semble à côté de la réalité du sujet : il ne permet ni de situer l'Insee dans le contexte ministériel ou interministériel, ni de comprendre comment évoluent les processus de sécurisation des données au vu des évolutions techniques. Nous signalons notre forte inquiétude à ce sujet car nous savons que la réputation d'un institut est chèrement acquise, et rapidement mise à mal en cas d'un incident grave. Nous demandons donc la tenue d'un groupe de travail qui permette d'éclairer ce rapport, et de le traiter lors d'un futur comité technique.

Enfin, concernant le **personnel de l'Insee**, nous nous félicitons bien entendu de l'annonce des quelques postes supplémentaires pour les passages de corps I pour l'année 2012. Cependant, cela n'effacera pas le manque de postes accumulé dans les années antérieures. Un nombre grandissant d'agents n'a plus de possibilité d'évolution de carrière et de rémunérations. Sans parler des enquêtrices et enquêteurs qui attendent un statut qui semble ne jamais vouloir se mettre en place

Nous ne pouvons nous satisfaire d'une politique générale qui ne reconnaît toujours pas les qualifications de nos collègues à leur véritable hauteur.

Malgré les premiers signes négatifs concernant la rémunération au sein de la fonction publique, nous continuons de revendiquer auprès de vous, sur les points où l'Insee peut et doit obtenir des améliorations de carrières.

**L'emploi du temps d'aujourd'hui obligera à traiter certains de ces points lors d'un futur Comité Technique, mais nous serons attentifs aux réponses que vous nous ferez sur tous les sujets étudiés.**

**Nous vous rappelons que nous sommes favorables à un dialogue social actif. Le travail fait sur le protocole sur les agents en situation de handicap le montre : ce sujet qui pendant de nombreuses années a buté sur des mauvaises volontés a enfin vu le jour, au terme d'un investissement de l'administration et des organisations syndicales.**

**Nous souhaitons que la période à venir rompe avec ces dernières années, que l'Insee soit à la hauteur de la demande sociale et que ses agents soient satisfaits d'apporter leur pierre à cet édifice.**

A Paris, le 18 septembre 2012